

# Réunion du Conseil Municipal de BAHUS SOUBIRAN

## Compte rendu de séance du 23 février 2022

**Etaient présents** : Mmes SEBI Cathy, BRETHOUS Cécile, DUVACQUIER Laurence, DESBLANS Véronique et SAINT-GERMAIN Séverine.

Mrs BOULIN Thierry, POURAJAUD Éric, GAUZIEDE Nicolas et LALANNE Joël.

**Absents excusés** : Mrs SAUVAUD Christophe et DUCOURNAU William

Mme BRETHOUS Cécile est nommée secrétaire de séance.

### **Ordre du Jour**

- **Renouvellement de l'adhésion au service remplacement du CDG40**
- **Avancement des différents projets : habitat regroupé, brasserie, cimetière**
- **Délibération sur le dépôt des dossiers DETR 2022**
- **Compte-rendu des diverses commissions**
- **Questions diverses**

**Compte rendu de la communauté des communes** : vote de la semaine des 4,5 jours pour les écoles.

Choix du logo n° 2 pour le nouveau nom de la communauté des communes d'Aire sur l'Adour.

**Renouvellement de l'adhésion au service remplacement du centre de gestion** : vote à l'unanimité.

### **Avancement des projets :**

- Cimetière :
  - L'allée est terminée
  - La pose du columbarium reste à venir
  - Les plantations se feront courant mars
  - L'enherbement des allées, les graines ont été commandées (15 kg)
  - La visite pour le constat d'abandon est prévue le 11 mars.
- Brasserie du Bahus :
  - L'électricité est quasi-terminée
  - La plomberie et le gaz sont terminés. Rajout d'un bouton pour coupure de sécurité
  - Achat d'une armoire aux normes pour les bouteilles de gaz
  - Le contrôle des extincteurs a été fait
  - Rajout dans le contrat des justificatifs de contrôle des extincteurs
  - L'isolation est ok
  - Attente retour greffe pour installation du matériel
- Habitat regroupé :

Possibilité d'aides estimées à hauteur de 300 000 €uros : (CARSAT, MSA, Conseil Dépt. DETR, ...)

Au vu de l'estimatif fourni par l'architecte et avec des subventions aux environs de 300 000 €, voici les loyers qu'il faudrait appliquer pour équilibrer le projet :

Prêt sur 20 ans – location 580 € / mois

Sur 26 ans – location 450 € / mois

Sur 30 ans – location 400 € / mois

Au vu des montants à engager, de l'incertitude concernant les coûts de construction, le conseil municipal décide d'attendre avant de présenter le projet en DETR et se donne le temps de l'affiner (rencontre des financeurs, chiffrage plus précis)

En parallèle une étude d'un projet de 3 maisons de 60 à 70 m<sup>2</sup>, toujours dans le même but d'accueil de personnes isolées, sera étudiée (faisabilité et coût).

Dossiers DETR 2022 :

1) Nettoyage et peintures du bâtiment Proères :

Pour les travaux envisagés sur le bâtiment Proères, un dossier de DETR d'un montant de 57 612 €uros HT a été déposé.

2) Ecole de musique : Menuiseries côté Landes Ressourcerie.

Un dossier de DETR, concernant la transformation d'une fenêtre en porte d'entrée ainsi que le renouvellement de menuiseries pour l'école de musique, a été déposé pour un montant total de travaux de 6 401 € HT

Réunion de la commission des associations :

Tous les présidents d'association ont été réunis de manière à fixer le calendrier des manifestations de l'année et faire un point sur leur état d'esprit à la sortie de ces 2 années de COVID.

A l'unanimité, ils sont d'avis de reprendre une vie normale dès que possible.

Questions diverses :

- Augmentation du prix de l'électricité : le SYDEC a chiffré le coût de l'augmentation de la facture d'électricité de la commune qui devrait être d'un millier d'euros (à consommation égale). Il a été demandé un chiffrage pour changer le système d'éclairage des 11 lampadaires qui restent allumés toute la nuit (passage en led).
- Réparation de la micro station de l'école = 630 €uros
- Commande d'une étude sur la faisabilité de suppression de l'auvent sur le bâtiment Proères
- Faire une réponse négative à la proposition de vente de parcelles de Mr DARZACQ
- Prise en charge de la sécurité des fêtes (2 agents sur 3 jours)
- Installation pour les fêtes d'un compteur électrique sécurisé pour les branchements extérieurs (sono, chapiteau, ...) et achat de 300 couteaux à steak.

Fin de la réunion 22h35